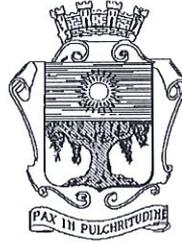


AR Prefecture

006-210600110-20220407-000_01-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01 : DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Séance Publique Ordinaire du 7 AVRIL 2022
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON.

PROCURATIONS : M. Guy PUJALTE, à Mme Carolle LEBRUN, Mme Sophie REID à M. Roger ROUX,

ABSENT EXCUSE : M. Jean-Elie PUCCI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 24

VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 31 mars 2022

AR Prefecture

006-210600110-20220407-000_01-DE
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

I - DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2022-13 : Il a été décidé la passation et la signature avec la compagnie UN POISSON EN AVRIL, sise 6, avenue Lieutenant Ecochard à NICE (06200), d'un contrat portant sur la représentation d'un spectacle pour enfants « Lily, au-delà du museau de son chien le monde est plus grand qu'une orange », qui aura lieu le mardi 12 avril 2022 au Cinéma de Beaulieu-sur-Mer. Le montant forfaitaire des prestations est de 1 300 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,

- Prend acte de la décision qui lui est présentée.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX

